



VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

Le
bulletin

Journal d'informations municipales de la Ville de La Baule-Escoublac

Été 2026

#23

23 MARS - 30 JUIN

LES 100 PREMIERS JOURS ENTRETIEN AVEC FRANCK LOUVRIER MAIRE DE LA BAULE -ESCOUBLAC



11
ENCART DÉTACHABLE
LA NOUVELLE
ÉQUIPE MUNICIPALE



6
DOSSIER
LES 100
PREMIERS JOURS ...



21
ENVIRONNEMENT ESTIVAL
DU BON USAGE
DE LA PLAGE

SOMMAIRE

3 ENTRETIEN EXCLUSIF
Franck Louvrier - Maire de La Baule-Escoublac

6 DOSSIER
Les 100 premiers jour de la nouvelle équipe municipale

11 ENCART DÉTACHABLE
VIE MUNICIPALE
Le nouveau Conseil Municipal

15 DOSSIER - SUITE
Les 100 premiers jours de la nouvelle équipe municipale

19 **La ville en mouvement**

20 **Tribunes**

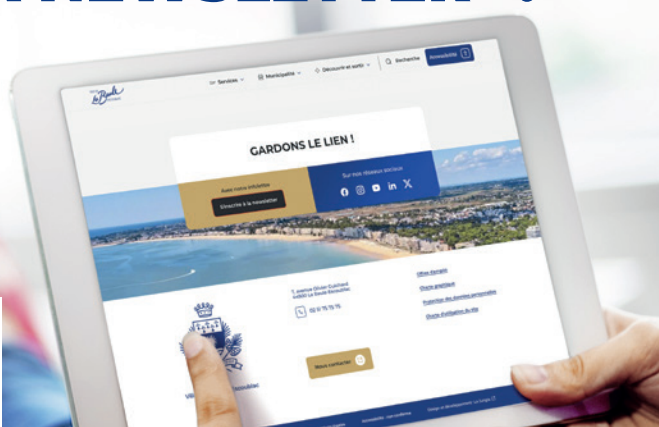
21 **Du bon usage de la plage**

22 LA VILLE EN IMAGES
Printemps 2026

24 AGENDA
Juillet 2026 à septembre 2026

GARDEZ LE LIEN AVEC VOTRE VILLE

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER* !



labaule.fr

*Infolettre

Directeur de la publication:
Franck Louvrier

Rédacteur en chef:
Philippe Rouger

Rédaction et mise en page:
Direction de la Communication

Crédits photo:
- Ville de La Baule-Escoublac
- Adobe Stock. beeldbank
- Spaarnestadphoto.com
- Macrovector - Freepik

Création, mise en page:
cinq-creation

Impression: OFFSET 5
Tirage: 19 000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique

NOUS VOUS ACCUEILLONS



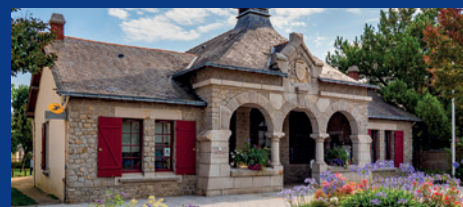
Hôtel de ville

7 avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac
• Lun / ven : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
• Sam : 9h à 12h
Tél : 02 51 75 75 75



Annexe de mairie de Lajarrige

Avenue de l'Étoile - Place des Palmiers
44500 La Baule-Escoublac
• Lun / ven : 8h15 à 12h et 13h30 à 16h15
• Sam : 9h à 12h
Tél : 02 51 75 75 35



Annexe de mairie d'Escoublac

39 avenue Henri-Bertho
44500 La Baule-Escoublac
• Lun / ven : 8h15 à 12h et 13h30 à 16h15
• Sam : 9h à 12h
Tél : 02 51 75 11 75



Annexe de mairie du Guézy

121 avenue Saint-Georges
44500 La Baule-Escoublac
• Lun / ven : 8h15 à 12h et 13h30 à 16h45
Tél : 02 40 61 00 52

ENTRETIEN AVEC FRANCK LOUVRIER



Sécurité, voirie, santé, logement, tourisme, commerce, culture, jeunesse...

Le Maire nouvellement réélu, Franck Louvrier, détaille les priorités et les principales mesures du nouveau mandat.

« LE PREMIER DEVOIR D'UN MAIRE EST DE PROTÉGER SES RÉSIDENTS »

Question : En 2020, vous étiez le maire du renouveau pour La Baule-Escoublac. Quel maire êtes-vous en 2026 ?

Franck Louvrier : Je serai, avec mon équipe, celui qui tiendra l'ensemble des promesses faites pendant cette campagne, comme je l'ai fait lors du mandat précédent. Ce sera donc un mandat à la fois de confirmation de ce que nous avons accompli lors du premier mandat, mais aussi d'amplification des réponses à apporter aux Baulois et aux Bauloises.

Q : Pouvez-vous en quelques mots présenter votre nouvelle équipe ?

FL : C'est un mélange d'expérience et de renouveau.

La moitié des élus de la nouvelle équipe majoritaire est composée de nouveaux visages : ils découvrent les responsabilités liées à cette fonction. Ils arrivent avec enthousiasme et envie, quitte à chambouler nos méthodes. C'est une fantastique occasion de ne pas nous reposer sur nos lauriers.

Q : Après avoir lancé la réhabilitation de la promenade de mer sur le mandat précédent, quelle sera le grand projet ou la grande mesure de ce nouveau mandat ?

FL : D'abord, la promenade de mer n'est pas encore achevée : il reste encore plusieurs kilomètres à réaliser, même si chacun peut désormais voir concrètement ce que seront les six kilomètres déployés sur la baie, avec notamment les nouveaux arbres dont nous avons tant besoin lors des grandes chaleurs.

En dehors de la poursuite de ce grand projet, il y a trois enjeux qui se détachent des autres.

Ainsi, nous avons toujours eu pour priorité la sécurité, et nous allons continuer à nous mobiliser dans ce domaine, car c'est un enjeu que j'ai toujours considéré comme majeur.

Le deuxième sera la voirie, dont la qualité n'est pas encore satisfaisante sur l'ensemble de la commune.

Le troisième enjeu, qui peut sembler évident mais qui n'a rien de facile, sera l'équilibre financier, afin d'éviter une pression fiscale sur nos concitoyens.



Visite du chantier de la promenade de mer avec Christelle Morançais, présidente du conseil régional des Pays de la Loire.

Q : Justement, malgré les efforts de la municipalité, les résidents baulois continuent de se plaindre de la voirie. Quel est votre sentiment ?

FL : Ils ont raison. Le résultat n'est pas encore satisfaisant.

C'est un engagement qui représente près de 50 % de nos investissements annuels, soit environ 10 millions d'euros chaque année. Nous sommes au maximum de notre capacité d'action, car je ne veux pas non plus transformer totalement la ville en chantier. Il y a ce que l'on souhaite faire, et il y a ce que l'on est capable d'accepter. Ce sont deux choses différentes.

Mais nous allons maintenir un rythme soutenu de travaux afin de rattraper le retard accumulé en matière de voirie au cours des dernières décennies.



Réparoute

Q : Dans vos priorités, vous placez la sécurité en tête. Pourquoi ? Et quelle sera la traduction concrète de cet enjeu ?

FL : Malheureusement, j'avais raison depuis 2020 en considérant que nous n'étions pas dans une bulle et que la perméabilité de l'insécurité était bien réelle.

Or le premier devoir d'un Maire est de protéger ses résidents.

Les événements récents, largement relayés sur les réseaux sociaux, ont démontré qu'il fallait poursuivre notre investissement en la matière, à la fois en matériel et en effectifs. Je suis très heureux d'inaugurer un nouvel outil, un Hôtel de Police municipale à côté du commissariat, mais aussi de continuer à équiper nos policiers.

Je rappelle que ce service compte 36 personnes, et que nous avons voté, dès le premier conseil

municipal, 10 effectifs supplémentaires pour cette année. Cet enjeu est indispensable pour préserver la tranquillité demandée par l'ensemble de nos concitoyens.



Visite du CSU
(Centre de Supervision Urbain)

Q : La santé est aussi un autre enjeu de ce mandat. Quel est le constat à La Baule-Escoublac et votre programme pour y répondre ?

FL : Le constat est que nous sommes en sous-capacité médicale, contrairement à ce qu'affirment les services de l'État. L'Agence régionale de santé se base sur le chiffre de 18 000 habitants, c'est-à-dire la population hivernale, alors que nous sommes dix fois plus nombreux l'été et que nous sommes surclassés à plus de 80 000 habitants par les services de la préfecture. C'est une illustration des injonctions contradictoires de l'Etat.

C'est la raison pour laquelle je me réjouis de l'ouverture d'une nouvelle maison médicale place Lafayette, et du lancement, dès septembre, des travaux de la nouvelle maison médicale du Bois d'Amour, qui permettra d'accueillir plus d'une dizaine de praticiens sur ce site.

Ce n'est pas une compétence municipale, mais nous nous sommes fortement mobilisés pour lutter contre cette désertification médicale, qui est inacceptable dans un pays comme le nôtre.

Q : Parmi vos préoccupations figure la volonté de redynamiser le commerce. Par quels moyens ?

FL : Le commerce subit à la fois la baisse de la consommation des Français, la concurrence des commandes à distance et parfois aussi un manque d'attractivité.

Nous avons donc décidé de nous faire accompagner par la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes-Saint-Nazaire afin de

répondre au mieux aux difficultés rencontrées par nos commerçants et artisans.

Nous allons bien sûr poursuivre notre politique d'attractivité sur les ailes de saison, afin que ces commerces bénéficient d'une clientèle tout au long de l'année.

Enfin, nous souhaitons élaborer une politique municipale de soutien au commerce, en travaillant en commun avec l'ensemble des acteurs concernés. Ce sera le rôle des élus chargés de cette mission.

Q : La Baule est devenue une ville touristique active toute l'année, notamment grâce au tourisme d'affaires.

Comment allez-vous continuer à développer ce secteur ?

FL : Le tourisme d'affaires est indispensable au développement de notre activité touristique et au soutien de nos commerçants. Un touriste d'affaires consomme trois fois plus qu'un touriste de loisirs, et il revient souvent ensuite comme touriste de loisirs après être venu pour son entreprise.

Cet investissement a commencé avec l'inauguration de « L'Échappée Mer », au-dessus du casino, mais il va se poursuivre avec le soutien à notre structure des congrès et avec de forts investissements privés sur notre commune. Plus de 200 chambres supplémentaires ouvrent cette année à La Baule.

Q : Le logement est également une grande préoccupation des Baulois.

Quelles réponses comptez-vous apporter à ce sujet ?

FL : Comme vous le savez, le foncier est rare ici, et donc cher. Mais nous continuons à développer une offre de logements accessibles. Nous atteignons aujourd'hui près de 10 % de ce type. Nous allons poursuivre à un rythme soutenu et important dans les années à venir. L'État prend en considération cet effort, et c'est pour nous la meilleure reconnaissance du travail mené au fil du temps.

Q : Avez-vous identifié un ou des domaines sur lequel la municipalité doit particulièrement progresser ?

FL : Oui, je pense qu'il y a deux

grands enjeux du XXI^e siècle auxquels les communes sont confrontées : d'abord la rareté de l'eau, ensuite la complexité de la production énergétique. Ce sont des éléments du quotidien qui touchent directement le portefeuille des Bauloises et des Baulois.

À ce titre, nous lançons l'étude d'un projet de ferme solaire sur l'aérodrome afin de produire de l'énergie à moindre coût. Nous allons également mettre en place une politique de désalinisation pour optimiser notre consommation d'eau, notamment sur les équipements publics comme le stade François André ou le stade Moreau-Defarges.

Q : Les minorités ont changé. Est-ce que cela vous inquiète ?

FL : Les minorités ne sont pas plus nombreuses que lors du mandat précédent. J'ai la représentativité d'une grande partie des formations politiques de notre pays : la gauche socialiste, le RN et le bloc présidentiel.

J'ai souhaité ouvrir l'ensemble de nos commissions à toutes ces sensibilités afin de permettre un travail effectif, commun et efficace. C'est aussi une démarche républicaine. Je constate que, dans d'autres communes non loin d'ici, ce n'est pas toujours le cas.

Q : Avec l'arrivée de nouveaux équipements et la modernisation des anciens, comment va s'étoffer l'offre culturelle à La Baule-Escoublac ?

FL : L'offre culturelle doit d'abord s'appuyer sur une stratégie de lieux. Nous devons disposer de davantage d'espaces qui y soient consacrés.

Dans cette logique, après avoir équipé le parc des Dryades pour qu'il accueille davantage de spectacles estivaux, nous venons d'inaugurer « L'Échappée Mer », un espace à la fois événementiel et aussi dédié à la culture. Nous avons également signé l'acquisition de la chapelle du Sacré-Cœur, à proximité du Palais des congrès, afin de disposer d'un lieu supplémentaire. Nous allons aussi engager les travaux nécessaires, après le départ du Conseil départemental, de la maison de la place de la Victoire, ancienne gare de La Baule, vers le projet Clémenceau, pour créer là

aussi un lieu culturel. Il fera le pendant de la chapelle Sainte-Anne, qui rencontre déjà un vif succès à l'autre bout de l'avenue De Gaulle.

Cette offre est indispensable pour développer les complémentarités qui existent avec d'autres communes proches.



Q : Malgré le nombre d'animations proposées tout au long de l'année, un certain nombre de jeunes se sentent oubliés à La Baule-Escoublac. Qu'en pensez-vous ?

FL : Nous avons la chance d'avoir des établissements scolaires importants sur notre commune, notamment la cité scolaire Grand-Air et le collège Eric Tabarly, qui permettent à une jeunesse d'être bien présente dans notre ville. Cette jeunesse doit pouvoir trouver ici les moyens de se divertir, de découvrir de nouvelles passions.

C'est déjà le cas dans le sport. Cela doit l'être davantage encore dans le domaine culturel, mais aussi dans les lieux festifs. C'est tout le travail que nous menons avec le service commerce et avec l'ensemble des acteurs de la jeunesse.

Il y a une jeunesse à La Baule. Elle est active, à l'image du La Baule Comedy, mais elle doit être encore davantage soutenue par la municipalité.

C'est tout le sens de la démarche que nous menons, notamment avec le Conseil municipal des jeunes et le Conseil des jeunes adultes, que nous allons fusionner en un Conseil municipal de la jeunesse.

Q : Comment s'annonce la rentrée scolaire ?

FL : Comme chaque année, elle s'annonce, maîtrisée, dans un contexte particulier qui constitue pour nous tous une préoccupation.

Nous serons très vigilants afin de permettre aux parents d'élèves de confier leurs enfants dans un climat serein et en toute confiance. Nous allons de la sorte mettre en place une action de sensibilisation en direction des agents ainsi qu'une cellule de veille pour avoir une vigilance absolue quant à l'encadrement.

Q : Alors que nous sommes en pleine période estivale, avez-vous un message pour les agents municipaux ?

FL : Un mot : merci !

Les agents municipaux savent que nous sommes une ville balnéaire et que l'activité la plus intense est celle de l'été. Je connais leur mobilisation. Je mesure parfois la difficulté de travailler en pleine saison. La Baule-Escoublac ne serait pas ce qu'elle est sans ce dévouement, que je salue chaque jour.

J'en profite pour rappeler que la collectivité est incarnée bien-sûr par ses élus, mais aussi par ses agents.

Q : 2027 sera une année électorale majeure, avec annoncée une redistribution générale des cartes. Comment voyez-vous cela ?

FL : L'élection présidentielle ne doit pas parasiter l'action municipale.

Il est vrai que les maires ont un rôle important dans cette élection, car ce sont eux qui parrainent les candidats. Mais l'action municipale doit rester une action de proximité. C'est pourquoi les efforts que nous menons, notamment en matière de sécurité avec la mobilisation de la Police municipale, mais aussi en matière économique avec la maîtrise fiscale, sont des éléments qui doivent être pris en compte dans les programmes des nombreux candidats potentiels à l'élection présidentielle.



29 MARS – 30 JUIN : LES 100 PREMIERS JOURS DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le second tour des élections municipales ayant rendu son verdict le 22 mars, le premier conseil municipal, dit « d'installation » de cette nouvelle mandature s'est déroulé dès le dimanche suivant.

Sans surprise, il a validé la réélection de Franck Louvrier en tant que Maire de La Baule-Escoublac. Les attributions des postes d'adjoints ont ensuite été validées (cf. cahier central p. 12-13).

Aussitôt, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail. Constituée pour moitié d'élus sortants et de nouveaux entrants, elle allie expérience et renouvellement, les « anciens » apportant leur connaissance du fonctionnement municipal, les « nouveaux » insufflant une dynamique nouvelle.

Lors de la mise en place d'une nouvelle gouvernance, il est de coutume de dresser un premier bilan de son action au bout de 100 jours, car les tendances s'affichent.

C'est ce que propose ce dossier spécial, entre nouveaux projets, mise en place de plus anciens et continuité de l'action municipale. ■



SÉCURITÉ ESTIVALE

RENFORTS DE POLICE ET RECONDUCTION DU PLAN VIGIPLAGE

Comme chaque été, des renforts de Police nombreux sont présents pour répondre aux impératifs de sécurité d'une population qui peut être multipliée par 10. Ainsi, outre des équipages venus de l'agglomération nantaise, est arrivée une compagnie de CRS.

De même, les effectifs de la Police municipale et du Centre de supervision urbaine (CSU) ont été renforcés par des saisonniers à l'approche de la saison.

Autre sujet sensible, la plage, ainsi que l'ensemble de ses établissements, restaurants, bars et clubs. La municipalité accorde y une attention particulière et face à l'absence d'implication du délégataire, a reconduit son plan Vigiplage qui se décline suivant trois axes : des moyens humains, techniques et juridiques. ■

Franck Louvrier, Maire de La Baule-Escoublac, a écrit au ministre de l'Intérieur pour lui demander de repenser la mise à disposition des renforts de Police : « Les renforts des forces de sécurité de l'État demeurent encore largement pensés selon une logique strictement saisonnière, concentrée sur les mois de juillet et d'août. Cette approche ne correspond plus à la réalité de terrain que connaît aujourd'hui notre commune. Il apparaît désormais nécessaire de désaisonnaliser ces renforts, afin qu'ils puissent être mobilisés non seulement durant l'été, mais également à l'occasion des grands week-ends et des périodes de forte affluence constatées tout au long de l'année. »

Une première réponse a été obtenue avec la présence des agents de la Sécurité ferroviaire dans les trains « à risques » du vendredi et du samedi, ainsi qu'une présence renforcée des forces de l'ordre sur le parvis de la gare bauloise aux moments critiques. ■



À LA BAULE-ESCOUBLAC, LA SURVEILLANCE DES PLAGES A DÉBUTÉ BIEN AVANT L'ÉTÉ.

Plusieurs noyades ont été enregistrées en France lors de l'épisode de fortes chaleurs du mois de mai.

La Ville a su l'anticiper : prévoyant un afflux exceptionnel de visiteurs venus se rafraîchir au moment du week-end de la Pentecôte avec un coup de chaud météo, la municipalité a décidé de ne pas attendre début juillet et a aussitôt déployé quelques-uns des 40 maîtres-nageurs sauveteurs présents chaque été sur la plage. ■

BEACHCAMP

Cette journée pédagogique consacrée au sauvetage en mer a été l'occasion pour des collégiens de découvrir les bons réflexes pour se protéger et protéger les autres. Elle a en effet pour but d'apprendre aux élèves des classes de 4^e et de 3^e, au travers de 10 ateliers, les premiers réflexes de secours et de les mettre en situation réelle. ■



HÔTEL DE POLICE MUNICIPALE LES TRAVAUX SONT BIEN LANCÉS

Le 24 juin, la première pierre du futur Hôtel de Police municipale a été posée sur l'îlot Clémenceau.

Ce futur bâtiment (inauguration prévue courant 2027), en plein centre-ville et qui jouxte le commissariat et la gare, va contribuer à améliorer les conditions de travail des policiers municipaux et de valoriser leur quotidien. Il va ainsi permettre de les regrouper en un site unique contre trois actuellement, avec des infrastructures adaptées (salles de réunion, salle d'entraînement...), dont certaine

seront également mutualisées avec la Police nationale pour une optimisation des actions communes. Un chenil y est prévu dans l'optique de créer une brigade canine.

Un nouveau CSU (Centre de supervision urbain) ultramoderne y

sera implanté, auquel la Ville de Pornichet a déjà demandé d'être raccordée dans un souci d'efficacité.

Ce bâtiment sera un outil majeur contre la délinquance à un moment où elle se montre particulièrement mobile. ■



Pot de remerciements aux assesseurs et aux agents qui ont tenu les bureaux de vote.



Rencontre entre le maire et les agents de la police municipale

UNE POLICE MUNICIPALE SANS CESSE RENFORCÉE.

La sécurité des biens et de personnes est une priorité de la Ville. Pour parvenir à juguler la délinquance, il convient d'anticiper pour la prévenir et ne pas se laisser déborder. C'est pourquoi une des premières décisions du nouveau conseil municipal a été l'ouverture de 10 nouveaux postes de policiers municipaux. ■



Réunion sur le thème de la sécurité avec des riverains du secteur Lajarrige.

DU « REMBLAI » À LA PROMENADE DE MER OUVERTURE DE LA PREMIÈRE TRANCHE

L'ambitieux projet de réhabilitation de la promenade de mer prend corps.

Les travaux de la phase 1 de la première tranche se sont en effet terminés comme prévu début juin. Cette première partie finalisée du chantier, entre les avenues de Lyon (immeubles en vague) et Léo Deslibes, a été ouverte à la circulation.

Immédiatement l'ensemble des usagers s'est montré impressionné par la qualité de la réalisation et les réponses apportées aux nombreuses difficultés techniques rencontrées (reconstruction du perré notamment).

À la fois projet d'urbanisme environnemental et digue de

protection contre la montée des eaux, la transformation du « remblai » en une promenade de mer paysagère et moderne accueillant toutes les mobilités va permettre à La Baule-Escoublac de mettre en valeur sa façade maritime. Cette valorisation va ainsi contribuer davantage à

l'attractivité touristique et économique de notre territoire. De surcroît, ce projet fait l'objet d'un financement spécifique qui n'obère en rien les autres investissements de la commune (voirie, infrastructures culturelles et sportives...). ■



RENSABLEMENT ANNUEL DE LA PLAGE

Chaque hiver, du fait des courants à grande marée et des fortes tempêtes hivernales, la plage subit une importante érosion. Celle-ci a été particulièrement exceptionnelle cette année, puisqu'entre novembre et février, ce sont près de 100 000 m³ de sable qui ont disparu.

Afin de maintenir le linéaire côtier, les communes de La Baule-Escoublac et Pornichet ont engagé dès le mois de mars une opération d'ensablement et de profilage, qui a duré jusqu'à la mi-mai. ■



Rensablement de la plage

QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE BAULOISES DE NOUVEAU SOUS PAVILLON BLEU !



Pour la sixième année consécutive, la qualité des eaux de baignade de La Baule-Escoublac a été distinguée par le label « Pavillon bleu ». Cette distinction est la récompense des actions menées par la Ville en faveur de la préservation de son espace naturel maritime.

Si la volonté de la municipalité est clairement d'offrir au public des

plages saines et accessibles à tous, son engagement va cependant bien au-delà, avec de nombreuses autres initiatives : dispositif « Handiplage », renforcement du nettoyage et de la surveillance des plages, installation de bacs à marées, points de collecte et de tri sélectif... ■

LABEL « HANDIPLAGE » : UNE PLAGE INCLUSIVE

À l'instar du restant de la commune, la plage de La Baule-Escoublac est aussi un espace d'inclusion. En effet, au-delà d'être la plus belle d'Europe, elle est titulaire depuis de nombreuses années du label « Handiplage ».

Ainsi, environ un kilomètre de tapis a été déployé afin de faciliter l'accès à la plage aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ces installations sont positionnées à des endroits stratégiques, comme au niveau des postes de secours, des établissements de plage et des sanitaires.

Au niveau du poste de secours de l'avenue de Saumur, au bout de l'allée Cavalière, un espace est réservé en priorité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Grâce à des aménagements adéquats et des appareils spéciaux (Tiralo, Hippocampe), celles-ci peuvent ainsi se baigner en toute sérénité.

Une nouveauté cette année : le poste propose des casques à conduction osseuse destinés aux personnes malvoyantes. Ce dispositif permet de les guider vers l'eau tout en leur offrant davantage d'autonomie lors de la baignade. ■



Poste de secours de Saumur

ENVIRONNEMENT

UNE CAMPAGNE D'EFFAROUCHEMENT DES GOÉLANDS EFFICACE



Faucon effaroucheur

Afin de préserver le cadre de vie des habitants et l'attractivité des commerces du secteur de l'avenue De Gaulle, la Ville a lancé fin avril une campagne d'effarouchement des goélands basée sur la fauconnerie.

Il s'agit d'une méthode écologique et respectueuse des espèces qui utilise l'instinct naturel de fuite des oiseaux face à un prédateur. Chaque

jour, le fauconnier et son rapace sillonne le secteur pour éloigner les goélands.

Après plusieurs semaines d'intervention, les premiers résultats sont déjà visibles : une estimation comptabilise que plus de 300 oiseaux se sont déplacés. Leur présence est désormais bien plus rare. ■

REPRISE DES TRAVAUX DE VOIRIE

L'entretien et la réfection des 230 km de voirie de la commune nécessite une attention constante au gré de la disponibilité des entreprises de travaux publics. Pour rappel, la Ville consacre chaque année 10 M € à ce chapitre, soit la moitié de son budget d'investissement annuel. ■



Réparoute

OUVERTURE DU SITE CANOPY PARC

L'ancien camping municipal étant devenu inexploitable, il a connu une double transformation. Une première partie a été transformée en village pour travailleurs saisonniers. La seconde a connu une reconversion naturelle, en devenant un espace d'accrobranche sans boudier. Un bel exemple de renaturation de site en plein centre-ville en offrant aux résidents baulois une nouvelle activité ludique, intergénérationnelle et ouverte à tous. ■



Accrobranche

Chasse aux œufs au parc des Dryades



Rencontre du Club
des Géants (Puy du Fou)



14^{ème} édition du salon Vinomédia



La Baule en fleurs - Les 20 ans



3^{ème} édition La Baule danse

Exposition « L'Habit fait la
Bretagne » au musée Boesch



FESTIVAL « LES VOILES DE L'HUMOUR »

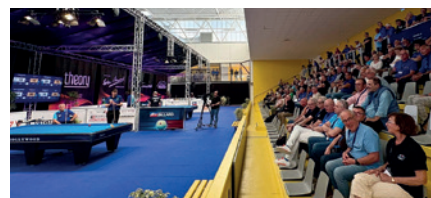
Grâce à cet événement qui s'est durablement installée mi-avril, La Baule-Escoublac dispose de son festival du rire. Avec un plateau mêlant comiques aguerris et artistes débutants, toutes les formes d'humour sont présentes : il y en a pour tous les goûts. ■



©Laurent Caldray

FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BILLARD 3 BANDES

La Baule-Escoublac est véritablement une terre de billard français. Elle accueille ainsi pratiquement chaque année depuis 2023 une compétition majeure de la discipline dans le bel espace qui lui est consacré au sein du complexe sportif Jean Gaillardon – Les salines. ■



« MAI VIOLET »

**SENSIBILISER POUR PRÉVENIR
LES CANCERS DE LA PEAU**

Même si la santé n'est pas une compétence municipale, c'est le devoir des élus locaux de veiller à la santé et au bien-être de leurs administrés. C'est pourquoi la municipalité bauloise s'associe notamment à toutes les campagnes



de prévention et de détection des cancers et autres maladies.

Ainsi, cette année encore, elle a participé activement à l'opération « Mai Violet ». Cette campagne vise à sensibiliser à la prévention et au dépistage des cancers de la peau.

Dans ce cadre, durant tout le mois de mai, tous les bâtiments municipaux ont été éclairés en violet le soir. Et comme tous les ans depuis 2021, une distribution de chapeaux anti UV a été organisée en direction des élèves des écoles maternelles bauloises. Il est en effet fondamental de sensibiliser les résidents baulois dès le plus jeune âge à ces risques et aux bons gestes à adopter. ■

**AU CNBPP, « VOILE POUR TOUS » !**

En 2024, le Cercle nautique La Baule-Le Pouliguen-Pornichet (CNBPP) lançait un défi ambitieux : rendre la navigation accessible à tous, sans distinction, qu'elles soient des personnes en situation de handicap, des jeunes en difficultés, aux séniors et aux familles éloignées du monde nautique.

Face au succès rencontré (113 sorties qui ont permis à 1 104 équipiers de découvrir les joies de la mer), le CNBPP dont la Ville est partenaire, a décidé au printemps de faire l'acquisition d'un nouveau bateau, le Fill'o vent, un voilier de 9 m capable d'accueillir 12 passagers.

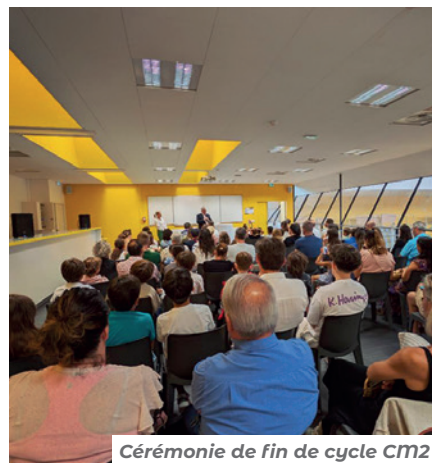
Cette évolution marque aussi le lancement d'une école de croisière. ■

**AMPHITHÉÂTRE DU
PARC DES DRYADES**

Le site a été fermé au public de façon exceptionnelle trois jours début mai. Cette fermeture était nécessaire pour préparer la scène (couverture) et les installations techniques (régie) nécessaires pour les événements à venir entre juin et octobre. Elle était destinée à assurer la sécurité de tous. ■



Remise des récompenses à Escoublac aux lauréats du Concours général agricole du département



Cérémonie de fin de cycle CM2



Municipales 2026

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



ÉQUIPE MUNICIPALE 2026 – 2032

LE MAIRE ET SES ADJOINTS



**Franck
LOUVRIER**

Maire de
La Baule-Escoublac
Sécurité



**Virginie
FONTAINE**

Adjointe au Maire
Santé, handicap,
action sociale,
logements accessibles
et bien-être animal



**Pierre
GABORIAU**

Adjoint au Maire
Finances, ressources
humaines et
commande publique



**Aurore
LERAT**

Adjointe au Maire
Commerce
et artisanat



**Xavier
LEQUERRE**

Adjoint au Maire
Environnement,
voirie, mobilités,
stationnement,
propreté et travaux



**Evelyne
DEBARBIEUX**

Adjointe au Maire
Urbanisme et Plan
Local d'Urbanisme
(PLU)



**Christophe
MATHIEU**

Adjoint au Maire
Sports, vie associative
et jumelage



**Caroline
GLON**

Adjointe au Maire
Culture et patrimoine



**Bertrand
PLOUVIER**

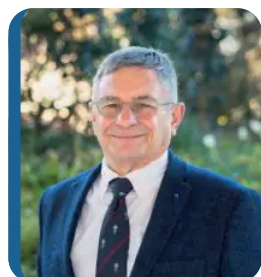
Adjoint au Maire
Plage, promenade
de mer et port



**Karine
HOBER-CHALLIER**

Adjointe au Maire
Education, petite
enfance, jeunesse,
CMJ et CJA

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



**Bruno
MISSET**



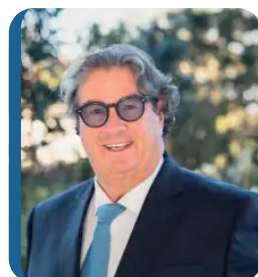
**Isabelle
MENARD**



**Bruno
DENIS**



**Sophie
MINSSART**



**Jean-Christophe
PERRIO**



**Murielle
VANDECAPELLE-
SICLIS**



**Stéphane
CHARTIER**



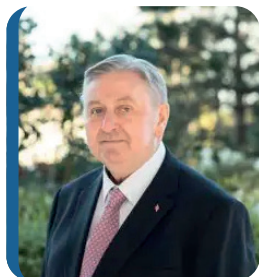
**Viviane
PINATEL**



**Stéphane
BURBAN**



**Barbara
GUEDON-LAINE**



**Philippe
MANDIN**



**Meriem
GASMI**



**Gabriel
DAHAN**



**Rozenn
HAMEL**



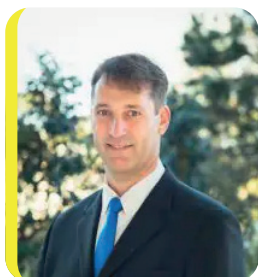
**Thibaut
LANTHIEZ**

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ

«PASSIONNÉMENT BAULOIS»



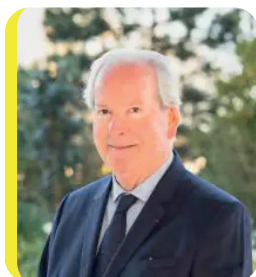
**Laetitia
SIBILLOTTE-
ENGLISH**



**Xavier
BEHAEGHEL**



**Sophie
DOUNONT**



**Christian
ROCK**



**Lucie
HELLIAS**



**Brieuc
ROLLAND**

« LA BAULE-ESCOUBLAC AUTREMENT,
CONSTRUISONS ENSEMBLE L'AVENIR »



**Anne
BOYE**



**Marc
LELIEVRE**

« UNE AMBITION POUR LA BAULE »



Municipales 2026

Les 15 et 22 mars derniers, les Français étaient appelés à renouveler l'intégralité des conseils municipaux des quelques 35 000 communes du pays.

Dans notre ville balnéaire, la liste « La Baule-Escoublac Avance » menée par le Maire sortant, Franck Louvrier, a été largement réélue.



Proclamation des résultats, hall Hôtel de Ville

Avec 5 listes en présence au premier tour du scrutin, il aura logiquement fallu passé par un second tour.

Au-delà de la victoire de l'équipe sortante, l'opposition issue du bloc présidentiel a perdu un siège, la gauche se maintient et le RN fait son retour au sein de l'assemblée communale.

Au final, le nouveau conseil municipal ressemble à celui de la mandature précédente : un groupe majoritaire fort et une opposition de trois groupes minoritaires.

À noter qu'une nouvelle fois la participation des électeurs baulois a été très élevée, au-dessus de la moyenne nationale.

RÉSULTATS

SECOND TOUR (22 MARS 2026)

« La Baule-Escoublac Avance » (union de la droite et du centre)

25 élus

45,02%

« Passionnément Baulois » (bloc présidentiel)

6 élus

36,29%

« La Baule-Escoublac autrement, construisons ensemble l'avenir » (divers gauche)

1 élu

10,68%

« Une Ambition pour La Baule » (RN)

1 élu

8,01%

RÉSULTATS DU PREMIER TOUT (19 MARS 2026) :

« La Baule-Escoublac avance » (union de la droite et du centre) : 43,14 %

« Passionnément Baulois » (bloc présidentiel) : 29,72 %

« La Baule-Escoublac autrement, ensemble construisons l'avenir » (divers gauche) : 11,94 %

« Une Ambition pour La Baule » (RN) : 10,21 %

« Fiers d'être Baulois » (divers extrême droite) : 4,99 %
(n'a pu se maintenir au second tour)

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

JACQUES BRUNEAU, NOUVEAU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE



Le conseil municipal du 24 avril dernier a désigné à l'unanimité Jacques Bruneau pour l'exercice à titre gracieux des missions de référent déontologue auprès des élus baulois.

S'appuyant sur le Code général des collectivités territoriales, le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 stipule que tout

élu peut consulter un référent déontologue qui lui apportera les conseils nécessaires à l'exercice de son mandat, dans le respect des principes édictés par la Charte de l'élu local : probité, risque de conflits d'intérêt...

Ce référent déontologue doit exercer ses missions en toute impartialité et indépendance, fort de son expérience et de ses compétences. Le secret et la discrétion professionnels doivent être respectés pour l'intégralité des dossiers exposés à son avis.

Nantais d'origine, ancien élève de l'École nationale de la magistrature et diplômé supérieur de sciences criminelles, Jacques Bruneau présente un profil idoine. Il a ainsi occupé de nombreux postes au parquet : premier substitut à Nantes, substitut général à la cour d'appel d'Angers, procureur par intérim à Quimper et au Mans, premier procureur de la république adjoint à Nantes. Il a terminé sa riche carrière à Paris comme avocat général près la cour d'appel avant de s'investir dans la vie locale du Croisic, où il a notamment été premier adjoint au maire de 2021 à 2026

Parallèlement à sa carrière de magistrat, Jacques Bruneau a su partager ses connaissances en exerçant des fonctions d'enseignants comme maître de conférences associés à la faculté de droit de Nantes et à l'IRA de Nantes.

Par ailleurs chevalier de la Légion d'honneur, officier national du Mérite et officier des Palmes académiques, ce magistrat a volontiers accepté la mission qui lui a été proposée au sein de la vie municipale bauloise. La Ville l'en remercie vivement et se félicite de pouvoir bénéficier de son expérience.

NOMINATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE DE LA VILLE



Dans un contexte international marqué par des tensions accrues et des menaces évolutives, le gouvernement souhaite engager dans le cadre municipal une dynamique visant à rappeler l'importance des correspondants défense et à moderniser leur rôle.

Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires pour toute question relative à la défense et contribuent donc à l'information et à la sensibilisation des administrés de la commune.

Pour remplir ce rôle de correspondant défense de la ville, le conseil municipal a choisi de désigner à l'unanimité Bruno Misset, par ailleurs conseiller municipal délégué en charge de l'état civil, du monde combattant, des établissements recevant du public, de la tranquillité publique et de la participation citoyenne. Officier supérieur à la retraite, il est déjà acteur de nombreuses actions dans ce domaine.

JUMPING

En plus de 60 ans d'existence, le Jumping de La Baule, CSIO 5* Officiel de France, est devenu avec son exceptionnelle piste en herbe une compétition internationale de premier rang du saut d'obstacles, un des événements hippiques parmi les plus regardés au monde. Il est aussi souvent la dernière épreuve de référence avant un rendez-vous majeur (JO, championnat du monde...).

La 63^{ème} édition, début juin, n'a pas dérogeé à la règle, en proposant un magnifique spectacle aux plus de 50 000 spectateurs enthousiastes présents sur les quatre jours. ■



11^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE LONGE CÔTE

Discipline en plein essor, notre magnifique baie s'y prête de façon naturelle. Il était donc logique que le Longe côte finisse par s'y établir pleinement. C'est dorénavant chose faite avec la tenue début juin de ces championnats de France. Au regard du succès populaire rencontré, la Baule-Escoublac risque de devenir une place forte de la discipline. ■

SPORT 3 RAQUETTES

UN NOUVEAU DÉPART POUR LE SPORTING ET LE GARDEN

Après des années de difficultés et d'incertitudes, un projet haut de gamme et ancré dans le temps s'est mis en place pour donner un nouvel à ces deux infrastructures. Il va avoir le double avantage de favoriser le développement de la pratique des trois raquettes auprès de tous les résidents baulois tout en contribuant à renforcer l'attractivité de notre ville.

Le prestataire, choisi par le conseil municipal après appel à manifestation d'intérêt, est la société All-In-Group, qui fait partie des acteurs nationaux de la gestion d'infrastructures sportives et de la formation tennistique. Son créateur et co-dirigeant est le joueur de tennis sarthois Jo-Wilfried Tsonga qui, pour l'occasion, s'est associé avec

le tennisman baulois Edouard Roger-Vasselin.

Ce projet entend respecter le patrimoine et l'identité des sites tout en impulsant une dynamique contemporaine tournée vers l'avenir. Notamment, le volet sportif est ainsi basé sur 3 piliers : l'excellence sportive, l'ouverture et la convivialité, et la durabilité avec l'attractivité des sites rassemblant tous publics. Enfin, il se projette dans le temps avec un entretien et une maintenance structurés et un plan pluriannuel d'investissement précis.

La convention définitive liant All-In-Group et la Ville a été signée le 12 juin dernier. ■



TOURNOI ANNUEL DE FOOTBALL FÉMININ À ESCOUBLAC

L'Association sportive et culturelle d'Escoublac (ASCE) a fait le choix lors de la précédente mandature de valoriser sa section féminine de football en sacrifiant la masculine. Le choix a été judicieux et porte ses

fruits. Les footballeuses féminines de l'ASCE sont en train de constituer un des meilleurs clubs du territoire. Cela se traduit notamment par le succès grandissant de son tournoi annuel



MEETING INTERNATIONAL PORSCHE 356

Le quartier des grands hôtels a été naturellement le site de cette manifestation, 51^{ème} du nom. Créée en 1948, la Porsche 356 est devenue un modèle emblématique pour les amateurs de voitures de collection. Pour ce rassemblement, 225 véhicules étaient présents, représentant 21 nations. Ils ont sillonné la presqu'île et les environs pendant quatre jours. ■



« LES THÉÂTRALES »

Avec la programmation de cette manifestation, le meilleur du théâtre parisien s'invite à La Baule-Escoublac. Chaque année, le Palais des congrès et des festivals Jacques Chirac-Atlantia propose au public une sélection de six pièces de théâtre inédites ayant triomphé dans les théâtres parisiens. ■



©Bernard Richebé

FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, la municipalité entendait donner une dimension toute particulière à cette manifestation. Artistes et groupes se sont succédés sur les 7 sites répartis dans toute la ville. ■

17^{ème} édition des Fêtes boulistes

LA BAULE-ESCOUBLAC EN MUSIQUE

En marge du La Baule Jazz Festival, la Nuit du Swing a fait son grand retour pendant que l'ensemble Euterpia entonnait ses « Hymnes d'amour » à la chapelle Saint-Anne. ■

FESTIVAL DE CINÉMA ET DE LA MUSIQUE DE FILM

Depuis son repositionnement en début d'été, ce festival est devenu le rendez-vous incontournable du cinéma français. Sous la présidence du réalisateur oscarisé Régis Wargnier (« Indochine », 1993), cette 12^{ème} édition placée sous la thématique du voyage et qui avait pour invité d'honneur l'immense compositeur Bruno Coulais (« Microcosmos », « Les Choristes », « Océans »...) a encore tenu toutes ses promesses. ■



FOCUS

ENTRE LE 1^{ER} AVRIL ET LE 30 MAI,

- ▶ **553** dossiers instruits par le service urbanisme
- ▶ **696** papiers d'identité (CNI et passeports) délivrés
- ▶ **21** mariages célébrés
- ▶ **882** démarches sur le portail citoyen (+107%)
- ▶ **12 726** visites à l'Hôtel de Ville et dans les annexes de mairies

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

UNE CONVENTION DE DÉVELOPPEMENT SIGNÉE AVEC LA CCI

La Baule-Escoublac bénéficie d'une bonne attractivité commerciale avec un taux de vacances des locaux de l'ordre de 5,5 % alors que le taux national est de 11,6 %.

La Ville souhaite maintenir et renforcer cette dynamique afin de prémunir les commerces baulois dans un contexte de mutations économiques (e-commerce, désertification commerciale, etc.) à travers la mise en place d'un Schéma de développement commercial.

Des actions volontaristes ont déjà été mises en œuvre, notamment

lors du précédent mandat. Dans la continuité, la Ville a entamé fin mai un partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), intitulé « La CCI fait sa tournée ».

Cette opération va permettre un accompagnement personnalisé pour écouter et soutenir les commerçants dans leur développement, en allant directement à leur rencontre, apporter également une animation qui participe à l'attractivité et au dynamisme de la commune et de renforcer la visibilité et la notoriété de la commune et de ses commerces. ■



VENTE LIBRE DU MUGUET LE 1^{ER} MAI

UNE RÉGLEMENTATION DURCIE POUR ÉVITER LES DÉRIVES



Depuis quelques années, la vente libre du muguet le 1^{er} mai a donné lieu à une montée en puissance de pratiques et de dérives inacceptables : ventes organisées avec de véritables stands, parfois même juste à côté de commerçant fleuriste, présence de professionnels qui ne s'acquittent pas du droit d'occupation du domaine public, vente de produits de détail divers n'ayant rien à voir avec le muguet, sollicitations agressives envers les passants...

Le Maire Franck Louvrier a donc décidé d'agir en remettant à jour un arrêté municipal datant de près de 30 ans (1999), afin de mieux protéger les commerçants et fleuristes locaux et de mieux

assurer la tranquillité publique dans la ville. Ce document pose des dispositions plus restrictives sur les moyens et les conditions de cette vente, ainsi que l'application de diverses règles de propreté, sécurité et tranquillité publique.

Cette application de règles strictes sur un sujet qui pourrait sembler de prime abord anodin montre d'abord la détermination et la capacité d'action de la municipalité pour maintenir la tranquillité publique. Elle témoigne aussi de sa volonté de soutenir, protéger et valoriser les commerçants locaux, qui contribuent toute l'année à l'attractivité de notre ville.

À La Baule-Escoublac, la liberté à ses règles ! ■

LA BAULE-ESCOUBLAC CLASSÉE EN COMMUNE TOURISTIQUE

Remplissant l'ensemble des critères exigeant permettant de l'obtenir, la ville est entrée dans ce classement début juin. Il apporte à la commune un certain nombre d'avantages en matière de finances (taxe de séjour, accès privilégié à des subventions, fiscalité), de marketing et visibilité (supports de communication, référencement, possibilité de candidater à des labels complémentaires) et d'aménagement (priorité pour les appels à projets liés au tourisme, accès facilité à des partenariats avec des acteurs institutionnels). ■



« ECHAPPÉE MER »

QUAND L'OFFRE D'ATLANTIA S'ÉTOFFE

Depuis le 19 mai, le Palais des congrès et des festivals Jacques Chirac-Atlantia dispose d'une nouvelle extension au premier étage de la galerie du Casino.

Il s'agit d'un espace multiformat permettant l'accueil de 20 à 250 participants, doté d'une haute qualité de services techniques et une coordination d'excellence, avec vue mer, complétant ainsi l'offre d'Atlantia.

Autre intérêt majeur, transformer une galerie marchande qui s'était essouffée et qui se verra maintenant dotée d'une antenne de l'attractivité du territoire.

Cet investissement a permis

d'assurer une rénovation complète du site et de le remettre aux normes sécuritaires et environnementales. Il vise à offrir aux organisateurs un lieu tout-équipé de prestige valorisant le contenu qui y sera diffusé, que ce soit un séminaire, une conférence, un lancement de produit, un concert ou un spectacle.

Cette ouverture marque une étape importante dans la stratégie de renforcement de l'attractivité de la Ville afin d'attirer à La Baule-Escoublac toujours plus d'événements liés au tourisme d'affaires. C'est ce type de tourisme qui amène en effet de l'activité à l'année. ■

**UN VILLAGE D'ACCUEIL POUR LES SAISONNIERS PORTÉ À 100 PLACES**

Le logement des travailleurs saisonniers est un problème prégnant chaque été.

Une des solutions trouvées par la municipalité a été la transformation il y a deux ans de l'ancien camping municipal, inexploitable, en village d'accueil au sein de bungalows pour les salariés estivants.

En raison de la satisfaction générale et face à une demande croissante, 40 nouvelles places ont été ajoutées mi-juin, portant le total à 100. ■

**UNE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT HÔTELIÈRE RARE EN FRANCE**

Alors que La Baule-Escoublac dispose déjà de 25 hôtels toutes catégories, soit un peu plus de 900 chambres, pour traduire l'ambition raisonnée de la Ville sur le développement du tourisme

d'affaires, trois nouveaux projets hôteliers ont été lancés et seront ouverts cette année (ici l'hôtel des Cimes Bleues, près d'Aquabauale), soit 207 chambres supplémentaires. ■



Accueil de la 3^{ème} édition EDIFICE, biennale de l'immobilier en mouvement ©Benjamin Lachenal



LA VILLE EN MOUVEMENT

VIE SCOLAIRE

DES INITIATIVES CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

En moyenne, 4 % des élèves d'un lycée sont victimes de harcèlement scolaire, plus d'un élève par classe. La Région des Pays de la Loire a pris des mesures concrètes pour lutter contre ce fléau, relayées par la Ville.

Le lycée Grand Air scolarise 720 élèves et compte dans ses rangs une vingtaine d'ambassadeurs contre le harcèlement scolaire. C'est pourquoi la présidente du Conseil régional, Christelle Morançais, a choisi début mai ce cadre pour présenter un volant d'initiatives car, elle veut en faire une grande cause régionale. Elle était pour cela accompagnée d'Elian Potier, co-président de Faire Face et ambassadeur national contre le harcèlement scolaire. À 24 ans, il témoigne de ce qu'il a lui-même subi pour sensibiliser élèves, enseignants et familles.

La mesure la plus importante est le partenariat passé avec l'association reconnue d'utilité publique e-Enfance/3018. Ce numéro, national, est un service gratuit et confidentiel. Les écoutants accompagnent les jeunes victimes de harcèlement,



cyberharcèlement (qui toucherait 18 % des 6-18 ans !) et autres violences numériques, ainsi que les parents et les professionnels dans leur rôle d'éducation. Ouvert 7 jours sur sept de 9h à 23h, le 3018 permet notamment de signaler et de faire supprimer en quelques heures tous les contenus préjudiciables rencontrés sur Internet et les réseaux sociaux. Il est désormais visible et accessible immédiatement sur les ordinateurs portables fournis aux lycéens par la région.

Autre mesure clé, les personnels de restauration et de ménage et les conducteurs de transports scolaires vont être formés pour détecter et signaler les cas de harcèlement. ■

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

LA VILLE RENOUVELLE SON SOUTIEN À « THE SORORITY »

Renforçant en permanence les mesures de sécurité en faveur des résidents baulois, la Ville a décidé de renouveler son soutien à l'association « The Sorority », communauté d'entraide internationale entièrement sécurisée.

Dédiée aux femmes et aux personnes en situation de vulnérabilité, cette application gratuite téléchargeable sur un téléphone permet un soutien mutuel et une action efficace contre toutes les formes de violence, harcèlement, isolement, discrimination et violences conjugales et/ou intrafamiliales.

Les personnes inscrites sur cette application et l'utilisant à La Baule-Escoublac pourront trouver à tout moment une écoute attentive, de l'aide, du soutien ou un lieu sûr pour trouver refuge en cas de danger. Où qu'elles se trouvent, elles pourront déclencher une alerte pour demander de l'aide.

De plus, des lieux sécurisés, répertoriés et labellisés figurent sur la base de données de l'application. ■

THE SORORITY
FOUNDATION



NOUVELLES TECHNOLOGIES

PASSAGE OBLIGÉ VERS LA FIBRE POUR LES RÉSIDENTS BAULOIS

La Baule-Escoublac est une ville à la pointe de la technologie : fibre optique, 5G, utilisation de l'IA... Cela tombe bien : après 50 ans de bons et loyaux services, le réseau téléphonique en cuivre y vit ses dernières heures.

Dans les quatre prochaines années, le système de connexion en cuivre au téléphone et à Internet aura totalement disparu en presque île. À La Baule-Escoublac où la quasi-totalité du parc immobilier est éligible, ce sera dans moins de deux ans. Au 31 mai 2028, il n'y aura plus la possibilité d'utiliser l'ADSL dans la commune : place à la fibre !



Ce changement est une réelle avancée, qui va permettre à tous les usagers d'avoir accès au très haut débit Internet et de mieux répondre aux besoins des foyers et des professionnels. En effet, la fibre donne accès à une connexion 400 fois plus rapide que l'ADSL et elle réduit les lenteurs lorsque l'on a plusieurs appareils connectés dans un même endroit.

Il faut aussi savoir que la maintenance du réseau cuivre est de plus en plus difficile en raison de la rareté des pièces. De plus il est quatre fois plus énergivore car il utilise l'électricité en interne, ce qui n'est pas le cas de la fibre.

Le nouveau raccordement est pris en charge par les opérateurs d'infrastructures dans le domaine public et n'implique pas de changement d'opérateur commercial. De même, le tarif des abonnements de base reste le même. ■



LA BAULE AUDACIEUSE

Sécurité : du concret, pas des postures.

La sécurité des résidents baulois est la priorité de la majorité municipale.

Pour cela, le maire utilise au maximum les pouvoirs de police administrative dont il dispose au titre du maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques : arrêtés municipaux, organisation des moyens de la Police municipale, prévention de certains troubles à l'ordre public.

Toutefois l'Etat conserve ses missions régaliennes : seule la Police nationale est compétente en matière de police judiciaire, d'investigation, d'interpellation et de maintien de l'ordre : violences graves, rixes, trafics, agressions ou phénomènes de bandes.

La Police municipale exerce une mission complémentaire de proximité et ne peut donc ni se substituer à la Police nationale, ni compenser les effectifs et moyens relevant de l'État.

Ainsi, prétendre que le maire disposerait des leviers permettant de répondre à des violences urbaines relève d'une vision inexacte ou volontairement simplifiée des responsabilités publiques. On regrettera ainsi le double discours des « *Y'a qu'à, faut qu'on* » d'une opposition, prompte à commenter de façon martiale les questions de sécurité mais qui s'est abstenue lors du vote sur l'armement de la Police municipale et s'est opposée au projet de nouvel Hôtel de Police municipale. La sécurité des Baulois mérite mieux que des approximations juridiques, des amalgames et des postures de circonstance.

Les habitants attendent des responsables publics du sérieux, de la lucidité et des solutions concrètes, pas des effets d'annonce ni des polémiques politiciennes destinées à faire croire qu'il existerait des réponses simples à des enjeux qui mobilisent avant tout les compétences de l'État.

À La Baule-Escoublac, comme dans toutes les villes touristiques confrontées à une très forte affluence saisonnière, la sécurité repose nécessairement sur une coordination étroite entre la commune, la Police nationale, la préfecture et les services de l'État.

Contact : labaule.audacieuse@gmail.com

UNE AMBITION POUR LA BAULE

Les événements qui se sont produits récemment sont révélateurs du climat d'insécurité qui affecte La Baule comme l'ensemble des villes moyennes. Il est indispensable de recourir aux moyens dont dispose une municipalité pour dissuader les délinquants de faire régner le désordre et la violence. Une plus grande présence des forces de l'ordre sur la voie publique doit devenir effective, sous forme de patrouilles et en association avec la Police Nationale. L'installation de bornes d'appel d'urgence aux endroits les plus fréquentés doit être décidée, ainsi que la mise en œuvre d'un CSU qui soit

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux.
Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.

PASSIONNÉMENT BAULOIS

Sécurité : des actes, pas des discours.

L'été arrive et face à la montée des violences et des incivilités constatées, nous espérons que chacun pourra profiter de notre territoire dans de bonnes conditions, avec sérénité et confiance. Cela suppose des actes concrets.

Le maire, qui a conservé le portefeuille de la sécurité, ne peut se défaire sur l'État : il est juridiquement responsable de l'ordre public communal. Avec seulement 19 policiers municipaux et non 36, les moyens restent insuffisants.

Nous proposons des mesures immédiates : renforcer la présence humaine visible, multiplier les patrouilles pédestres les week-ends et vacances, créer une brigade de proximité identifiable et assurer une présence accrue dans les lieux de rassemblement.

L'axe gare-plage doit être sécurisé en priorité, avec une présence renforcée à l'arrivée des trains.

Prévenir, organiser, anticiper : c'est ainsi que nous garantirons des vacances apaisées pour tous. La Baule-Escoublac mérite cette attention.

LA BAULE-ESCOUBLAC AUTREMENT

Le récent épisode caniculaire se reproduira. Malgré nos arbres et l'océan, beaucoup, quel que soit leur âge, ont souffert dans leur logement, comme les élèves dans nos écoles non conçues pour ces situations habituellement estivales. Végétalisons toutes les cours d'école, comme celle du Bois Robin, qui est sur les rails. Installons sous ombrières des lieux accueillants, supports de panneaux photovoltaïques produisant une électricité dont nous avons un besoin croissant. Imaginons un urbanisme adapté ! Le soleil en excès a d'autres effets. Les actions de prévention des cancers de la peau sont précieuses, mais soulignent notre manque de dermatologues. La nouvelle maison médicale privée, (aucunement partenariat public-privé !), répondra-t-elle à la demande si les « nouveaux » médecins viennent de communes voisines ? Que les travaux de la maison médicale municipale reprennent d'urgence, que l'on y trouve les spécialistes dont nous manquons et qui assureraient une médecine préventive de proximité.

Il est temps aujourd'hui de penser un avenir plus sûr pour notre commune, tant sur le plan médical que pour les aléas climatiques à venir.

opérationnel h24 entre Pâques et Octobre afin de rendre efficiente notre vidéosurveillance. Enfin, il semble indispensable que la municipalité se dote d'un CSLPD afin de réunir l'ensemble des acteurs institutionnels et de terrain. La prévention de la délinquance doit devenir une priorité municipale pour notre commune. Pour notre part, nous privilégierons toujours les initiatives destinées à protéger nos concitoyens aux postures et autres polémiques politiciennes.

Contact : uneambitionspourlabaule@gmail.com

LA PLAGE, TRANQUILLITÉ ET FRAGILITÉ

POUR DE BONNES VACANCES, QUELQUES RÈGLES CIVIQUES À RESPECTER

Ville-jardin au bord de l'océan, La Baule-Escoublac bénéficie d'un cadre exceptionnel mis en avant par sa plage, la plus belle d'Europe.

La commune connaît logiquement une fréquentation accrue lors de la période estivale, avec une population pouvant être multipliée par 10.

Un certain nombre de règles doit donc être observé afin de préserver la valeur de cet environnement et d'y maintenir le bien-vivre ensemble.

Résidents à l'année, estivants, visiteurs, soyons tous responsables : respectons notre espace littoral et respectons-nous les uns les autres. ■



PROPRETÉ URBAINE

INTERDICTION DE NOURRIR LES ANIMAUX SAUVAGES



L'article L 20 du Code la santé publique stipule qu'il est interdit de nourrir les animaux sauvages sur l'ensemble du territoire d'une commune. Il ne faut donc pas laisser de nourriture sur les voies publiques et privées, ni sur le rebord des fenêtres et sur les balcons.

L'objectif est d'éviter une pratique qui risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer parasites et rongeurs, et d'autre part à protéger directement les

espèces animales sauvages en ne les mettant pas en trop forte proximité des humains au risque de les déshabituer à se nourrir seuls.

Cette interdiction s'applique particulièrement aux goélands. S'il s'agit d'une espèce protégée en France, ces oiseaux peuvent être des sources de nuisances : déjections, salissures et dégradations de toitures, poubelles éventrées, nuisances sonores, mais aussi parfois, agressivité car l'animal n'a pas peur de l'homme.

Il n'y a pas de cas de conscience à avoir : ce sont des oiseaux sauvages qui savent se débrouiller seuls, en particulier pour trouver de la nourriture. ■

SÉCURITÉ DE LA PLAGE

6 POSTES DE SECOURS OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Reconnaissables à leur peinture rouge et jaune, ils jouent un rôle central dans la sécurité de la baignade, mais également et tout autant pour les usagers de la plage.

La période estivale est y en effet plus propice aux accidents que le reste de l'année en raison du nombre colossal de personnes qui y accèdent.

Leurs principaux rôles : surveillance de la baignade, premiers secours, information et prévention, gestion des situations d'urgence, accueil des objets trouvés et des enfants égarés.

Ces postes de secours sont situés à la hauteur des avenues suivantes : Bourgogne, plage Benoit, Concorde, De Gaulle, Saumur et Léo Delibes. ■



RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES



Le démarchage est interdit, tout comme la **distribution de prospectus** ;



La présence des chiens (sauf chiens d'assistance) est interdite **du 15 juin au 15 septembre** ;



Les **feux** de quelque nature que ce soit sont interdits ;



Les **barbecues** sont strictement interdits ;



Le **pique-nique** avec équipements (table, chaise) et ustensiles est interdit ;



Le **bivouac** avec ou sans tente est interdit ;



La **consommation d'alcool** est interdite en dehors des restaurants et bars de plage ;



L'**usage des pipes à eau** est interdit ;



L'usage d'appareils et de dispositifs de **diffusion sonore** est interdit ;



Il est interdit d'abandonner des **papiers, débris divers et mégots** ;



Les **douches** sont réservées au rinçage, sans usage de savon et shampoing ;



L'utilisation d'**engins volants radioguidés** et de **cerfs-volants à structure rigide** et/ou pilotés à deux mains est interdite, sauf sur autorisation de la mairie.



Don de sang - Les Floralies



Derby kite & wingfoil - ©Hugues Driancourt



Nuit des musées



Exposition Ekatarina Igorevna

5^{ème} Montée historique de La Baule
©Hugues Driancourt



Rendez-vous des écrivains - ©P.Gerard



Journée nationale du souvenir
de la déportation



Derby Dragon - ©Hugues Driancourt

Exposition Antoine Quinquis
et Serge Boué-Kovacs



Matinale de l'emploi

1 an du bureau de Poste



Cérémonie du 8 mai

Exposition Alain Ernoult



Dépistage cancer
de la peau



La Fête du cinéma & Printemps du cinéma



Exposition Mona Colombia



Exposition Bernard Boesch
et Daphné Maroger

JUILLET

2 au 5

Équitation : Atlantique Summer Tour
 Stade François André

4 juil. au 27 sept.

Exposition : Collection P. Cousin « Le tissage d'une passion »
 Musée Boesch

7

Les p'tits théâtres du mardi
 Bois des Aulnes

10, 17, 24 et 31

Les Nocturnes au marché
 Marché central

11 et 18

Rencontres musicales de La Baule & du Pays Blanc



11 juil. au 30 août

Exposition : John Howe
 Espace culturel chapelle Sainte-Anne

11 juil. au 27 sept.

Lingjun YUE
 Musée Boesch

14

Cérémonie du 14 juillet
 Jardins de la Victoire

14

Feu d'artifice
 Plage

16 et 17

Dryadestivales
 Parc des Dryades

16 et 23

Marché du terroir d'Escoublac
 Place de l'église

16 et 23

Marché du terroir d'Escoublac
 Place de l'église

18 et 19, 22 au 25

Journées commerciales
 Quartiers de La Baule-Escoublac

18 et 19

Pétanque contre le cancer
 Place des Salines

21

Ciné Ma Plage : Kaamelott
 «Volet 2- Partie 1»
 Plage face au Casino

22

Journée de l'inclusion :
 Tournoi de beach Torball
 Plage en face av. de Saumur

22 et 23

La Baule comedy

23

Don du sang
 Salle des Floralies

23

Beach Tour prévention
 Plage en face av. de Saumur

23 juil. au 2 août

La Baule Jazz Festival
 Parc des Dryades et ville

26

Fête de la mer

29 juil. au 3 août

Voiles de Légende
 Baie de La Baule - Le Pouliguen

AOÛT

4

Ciné Ma Plage : Le Hobbit
 Plage face au Casino

5 et 6

La Baule comedy

6 et 13

Marché du terroir d'Escoublac
 Place de l'église

7 et 14

Nocturnes au marché
 Marché central

8

Nuit des galeries

9

Journée Belle Époque
 Garden Alice Millat

11 et 18

P'tits théâtres du mardi
 Bois des Aulnes

13 et 23

Journées commerciales
 Quartiers de La Baule-Escoublac

20 au 23

Pardon de La Baule

20 au 23

Atlantic Summer Tour
 Stade François André

29

La Baule Classic
 Esplanade Lucien Barrière

SEPTEMBRE

2

Pro Stars Basket
 Complexe des salines

19 et 20

Triathlon Audencia La Baule
 Plage de La Baule

19 et 20

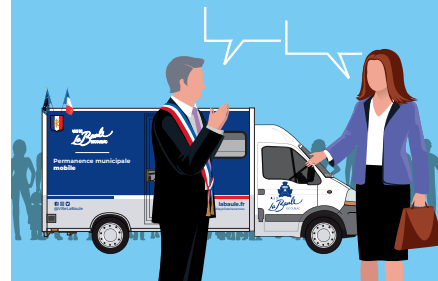
Journées du Patrimoine

19 au 25

Euro ILCA
 Baie de La Baule - Le Pouliguen

PERMANENCE MUNICIPALE MOBILE

**LES ÉLUS
 À VOTRE
 ÉCOUTE**
 sans rendez-vous



Tout au long de l'année

Le samedi, 11 h 30 - 12 h 30

Dates et lieux sur Internet
 et réseaux sociaux

**PROCHAINS
 CONSEILS MUNICIPAUX**
 31 juillet et 31 août à 18h



En direct et en replay sur la page
 Facebook de La Baule-Escoublac.
 @VilleLaBaule

Palais des congrès et des festivals
JACQUES CHIRAC - ATLANTIA
 Suivez la programmation au jour
 le jour sur atlantia-labaule.com

Informations et réservations:

02 40 11 51 51